

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-320428-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 octobre 2023

Publié le 25 octobre 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 09 OCTOBRE 2023  
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

**Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Sylvie DELRUE, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à François-Xavier CADART, Simon JAMELIN donne pouvoir à Laurent PERIN, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Marie CHAMPAULT, Valérie CONSEIL, Maryline LUCAS, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Olivier CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE.

**OBJET** : Attribution des aides à la sécurisation des routes départementales en agglomération (ASRDA) pour 2023.

Vu le rapport DV/2023/346

Vu l'avis en date du 9 octobre 2023 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Considérant que l'urgence a été approuvée à l'unanimité par le Conseil départemental le 9 octobre 2023 dans les conditions prévues à l'article L.3121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver la répartition de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2023 pour un montant de 1 181 029,62 €, conformément au tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'approuver la prorogation des subventions relatives à l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2022 jusqu'au 31 décembre 2024, pour les commune de Noyelles-sur-Sambre et de Maubeuge ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 37.

Marie SANDRA est adjointe au Maire de Nieppe. Bernard BAUDOUX est Maire d'Aulnoye-Aymeries. Luc MONNET est Maire de Templeuve-en-Pévèle. Nicolas LEBLANC est adjoint au Maire de Maubeuge.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame CHOAIN (Maire de Prouvy) et Monsieur BRICOUT (Maire de Caudry) avaient donné pouvoir respectivement à Madame ZAWIEJA-DENIZON et à Monsieur Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

38 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Vote intervenu à 18 h 38.

Au moment du vote, 38 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 26

N'ont pas pris part au vote : 4 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 52 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	52
Majorité des suffrages exprimés :	27
Pour :	52 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Madame BAILLEUL et Madame DECODTS, non inscrites)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l’Achat Public

Claude LEMOINE

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
1	ABSCON	le réaménagement de l'espace public rue Henri Durre (RD 645)	20 648,00 €	15 486,00 €	15 486,00 €
2	AIX-EN-PEVELE	la réalisation de chicane rue Gaston Vérité (RD 126)	71 950,00 €	25 000,00 €	49 412,50 €
3		le réaménagement de l'espace public rue Gaston Vérité (RD 126)	397 050,00 €	20 000,00 €	
4		la réalisation de passages piétons rue Gaston Vérité (RD 126)	8 825,00 €	4 412,50 €	
5	AUBY	la création d'un plateau ralentisseur rue Danton (RD 420)	47 462,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
6	AULNOYE-AYMERIES	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Anatole France (RD 951)	23 925,46 €	17 944,10 €	62 446,18 €
7		la mise en sécurité de passages piétons rue du 19 Mars 1962	26 002,77 €	19 502,08 €	
8		la mise en sécurité de passages piétons rue de Maubeuge (RD 959)	35 668,11 €	25 000,00 €	
9	AVESNES-LE-SEC	la réalisation d'un plateau ralentisseur rues Rouget de l'Isle et Etienne d'Orves (RD 74)	24 500,00 €	18 375,00 €	18 375,00 €
10	BACHANT	l'installation de feux micro régulés au carrefour des rues de Maubeuge (RD 959) et du Calvaire	32 460,00 €	24 345,00 €	24 345,00 €
11	BACHY	le réaménagement de l'espace public rue Maurice Molhant (RD 955)	16 345,00 €	12 258,75 €	12 258,75 €
12	BAILLEUL	la mise en accessibilité des passages piétons route de Locre et rue d'Ypres (RD 23)	40 979,90 €	20 000,00 €	73 042,02 €
13		la mise en place de logo cycliste au sol route de Locre et rue d'Ypres (RD 23)	718,50 €	538,88 €	
14		la mise en place de résine au sol route de Locre et rue d'Ypres (RD 23)	3 240,00 €	2 430,00 €	
15		le réaménagement de l'espace public route de Locre et rue d'Ypres (RD 23)	7 472,00 €	5 604,00 €	
16		La réalisation de passages piétons route de Locre et rue d'Ypres (RD 23)	3 570,00 €	1 785,00 €	
17		la réalisation d'îlots ou de chicanes route de Locre (RD23)	25 250,30 €	18 937,73 €	
18		la réalisation d'un plateau ralentisseur route de Locre et rue d'Ypres (RD23)	30 120,50 €	22 590,38 €	
19		la réalisation de passages piétons route de Locre et rue d'Ypres (RD23)	500,18 €	250,09 €	
20		la mise en place de zones de stationnement sur chaussée route de Locre (RD23)	1 207,94 €	905,96 €	

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
21	BANTEUX	la pose de panneaux de signalisation rue de Cambrai (RD 96)	400,00 €	300,00 €	2 367,50 €
22		la réaliation de passages pour piétons rue de Cambrai (RD 96 )	4 135,00 €	2 067,50 €	
23	BAVAY	la création de chicanes rue de la chaussée (RD 932)	31 044,00 €	23 283,00 €	53 283,00 €
24		l'installation Feux d'alerte R1 rue de la chaussée (RD 932)	15 965,00 €	10 000,00 €	
25		le réaménagement de l'espace public avec mise aux normes de l'accessibilité rue de la chaussée (RD 932)	26 680,00 €	20 000,00 €	
26	BEAUDIGNIES	la réalisation d'écluse rue Haure (RD 942)	3 495,00 €	2 621,25 €	3 596,25 €
27		la requalification de la signalisation verticale rue Haute (RD942)	1 300,00 €	975,00 €	
28	BELLIGNIES	l'installation de feux vert récompense rues Virginette et du Détour (RD 24)	29 108,80 €	21 831,60 €	21 831,60 €
29	BERMERAIN	l'installation de feux tricolores Rue du Général de Gaulle (RD 85)	20 436,30 €	15 327,23 €	17 277,03 €
30		la réalisation de passages piétons rue du Général de Gaulle (RD 85)	3 899,60 €	1 949,80 €	
31	BETTIGNIES	la requalification de la signalisation verticale rue Narcisse et route de Villers (RD 159)	4 056,00 €	3 042,00 €	3 042,00 €
32	BEVILLERS	la mise en accessibilité des traversées piétonnes des rues du Calvaire, de l'Avenir, du Préau, de l'Arbre et Jeune Bois (RD 74)	6 685,71 €	5 014,28 €	9 471,42 €
33		la réalisation de passages piétons des rue du Calvaire, de l'Avenir, du Préau, de l'Arbre et Jeune Bois (RD74)	8 914,28 €	4 457,14 €	
34	BOULOGNE-SUR-HELPE	la requalification de la signalisation verticale route de Cartignies et route d'Etroeungt (RD 964)	2 750,00 €	2 062,50 €	2 062,50 €

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
35	BUSIGNY	la création d'écluses rue des Frères Desjardin (RD 21)	27 940,00 €	20 955,00 €	23 655,00 €
36		Signalisation renforcée à Leds Rue des Frères Desjardin	3 600,00 €	2 700,00 €	
37	CAPPELLE-EN-PEVELE	la création d'écluses rue d'Huquinville (RD 128)	10 107,00 €	7 580,25 €	7 580,25 €
38	CARNIERES	la réalisation d'une résine au sol rue Pasteur (RD 97A)	7 000,00 €	5 250,00 €	10 784,70 €
39		la requalification de la signalisation verticale rues de Rieux, Pasteur et Roger Salengro (RD 118-97-97A)	7 379,60 €	5 534,70 €	
40	CAUDRY	la création d'écluse rue de Béthencourt (RD 16)	5 966,74 €	4 475,06 €	29 475,06 €
41		la mise en accessibilité des traversées piétonnes de la rue du Maréchal Leclerc (RD 16)	67 422,30 €	20 000,00 €	
42		la réalisation de passages piétons rues du Maréchal Leclerc (RD 16), rue Bracq (RD 115A) et rue de Béthencourt (RD16)	18 463,38 €	5 000,00 €	
43	COLLERET	l'installation de feux tricolores route Nationale (RD 936)	32 250,00 €	24 187,50 €	34 430,63 €
44		la réalisation de passage piétons route Nationale (RD 936)	4 470,00 €	2 235,00 €	
45		l'installation de feux vert récompense route Nationale (RD 936)	10 677,50 €	8 008,13 €	
46	CONDE-SUR-L'ESCAUT	l'installation de panneaux à leds route de Bonsecours (RD 935)	9 750,00 €	7 312,50 €	7 312,50 €
47	COUSOLRE	l'installation de feux micro régulés rue de Landelies (RD 936)	24 630,50 €	18 472,88 €	25 647,88 €
48		l'installation de panneaux à Leds rue de Landelies (RD 936)	2 900,00 €	2 175,00 €	
49		la réalisation de passages piétons rue de Landelies (RD 936)	16 268,00 €	5 000,00 €	
50	COUTICHES	la réalisation de 2 plateaux surélevés rue de l'Houssoye (RD 430)	21 968,00 €	16 476,00 €	16 476,00 €

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
51	CUVILLERS	l'installation de feux à micro régulés rue Camille Tribou (RD 152)	28 100,00 €	21 075,00 €	32 605,00 €
52		l'installation de panneaux à Leds rue Camille Tribou (RD 152)	3 900,00 €	2 925,00 €	
53		la requalification de la signalisation verticale rue Camille Tribou (RD 152)	3 500,00 €	2 625,00 €	
54		la réalisation d'une résine au sol rue Camille Tribou (RD 152)	6 600,00 €	4 950,00 €	
55		la réalisation de passages piétons rue Camille Tribou (RD152)	2 060,00 €	1 030,00 €	
56	DOUAI	la réalisation d'éclairage public associé à un passage piéton route de Tournai (RD 917), rue d'Aniche (RD645), rues d'Arras et Brebières (RD 650), rue du Faubourg de Béthune (RD 120), rue de Flers (RD 125) et rue Guynemer (RD 425)	161 317,02 €	5 000,00 €	5 000,00 €
57	ECAILLON	la réalisation de passages piétons rues Vanin, Grand Rue et du Ponceau (RD 13)	27 341,60 €	5 000,00 €	5 000,00 €
58	ELINCOURT	la requalification de la signalisation verticale dans toute l'agglomération (RD 45 - 111 et 118)	4 720,00 €	3 540,00 €	3 540,00 €
59	ENGLEFONTAINE	l'installation de feux vert récompense rues Victorien Cantineau, rue du stade municipal (RD 934), rue du Cateau (RD 932 et chaussée Brunehaut (RD 932)	36 919,25 €	25 000,00 €	25 000,00 €
60	ESCARMAIN	la rcréation d'écluse rue Neuve (RD 109)	22 037,80 €	16 528,35 €	21 373,35 €
61		la réalisation de passages pour piétons rue Neuve (RD 109)	540,00 €	270,00 €	
62		l'installation Feux d'alerte R1 rue Neuve (RD 109)	6 100,00 €	4 575,00 €	
63	ESCAUDOEUVRES	la requalification de la signalisation verticale rue Jean Jaurès (RD 630)	4 591,70 €	3 443,78 €	12 028,55 €
64		la réalisation d'éclairage public associé à un passage piéton rue jean jaurès (RD 630)	4 779,70 €	3 584,78 €	
65		la réalisation de passages pour piétons rue jean Jaurès (RD 630)	20 009,58 €	5 000,00 €	

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
66	ESTAIRES	la réalisation d'éclairage public associé à un passage piéton rue de Merville et rue Jacqueminemars (RD 946), rue du Trou Bayard (RD 122), rue Kennedy (RD 947) et rue du Collège (RD 18)	11 234,70 €	5 000,00 €	5 000,00 €
67	ESWARS	l'installation de panneaux à leds rue du Calvaire (RD 152)	7 800,00 €	5 850,00 €	6 675,00 €
68		la requalification de la signalisation verticale rue du Calvaire (RD 152)	1 100,00 €	825,00 €	
69	FLINES-LEZ-RACHES	la rcréation de 2 écluses rues du Maraichon et Jean Chemin (RD 35)	15 078,00 €	11 308,50 €	11 308,50 €
70	FONTAINE-NOTRE-DAME	l'installation de panneaux à leds Route Nationale (RD 630)	10 400,00 €	7 800,00 €	44 097,50 €
71		la réalisation d'une résine au sol Route Nationale (RD 630))	35 930,00 €	26 947,50 €	
72		la mise en accessibilité des traversées piétonnes Route Nationale (RD 630)	10 000,00 €	7 500,00 €	
73		la réalisation de passages piétons Route Nationale (RD 630)	3 700,00 €	1 850,00 €	
74	FRESSIONS	l'installation Feux d'alerte R1 rue du Marais (RD 140)	3 000,00 €	2 250,00 €	7 627,50 €
75		la réalisation d'une résine au sol rue du Marais (RD 140)	600,00 €	450,00 €	
76		l'installation de panneaux à leds rue d'Aubencheul (RD 71)	3 500,00 €	2 625,00 €	
77		la réalisation de passages pour piétons Grande rue (RD 71)	4 605,00 €	2 302,50 €	
78	GODEWAERSVELDE	l'installation de panneaux à leds rue carrefour RD 18 (Rue du Mont des Cats et Rue de Steenvoorde) RD 69 (Rue du Général Devinck))	8 060,00 €	6 045,00 €	6 045,00 €
79	GOEULZIN	la création d'un plateau ralentisseur rue de d'Oisy (RD 65)	21 870,00 €	16 402,50 €	16 402,50 €



	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
80	HAVERSKERQUE	l'installation de panneaux à leds rue du Bellot (RD 122C) et rue du 11 Novembre (RD 916)	18 430,88 €	13 823,16 €	17 602,17 €
81		la requalification de la signalisation verticale rue du Bellot (RD 122C) et rue du 11 Novembre (RD 916)	1 243,68 €	932,76 €	
82		la mise en accessibilité des traversées piétonnes rue du Bellot (RD 122C) et rue du 11 Novembre (RD 916)	3 795,00 €	2 846,25 €	
83	HONNECOURT-SUR-ESCAUT	la requalification de la signalisation verticale Rue de Franqueville (RD 16)	2 950,00 €	2 212,50 €	5 047,50 €
84		la réalisation d'une résine au sol rue de Franqueville (RD 16) et rue de Nobleville (RD 103)	3 780,00 €	2 835,00 €	
85	LE DOULIEU	le réaménagement de l'espace public Grand Rue (RD 18)	47 550,00 €	20 000,00 €	23 015,00 €
86		l'installation d'éclairage public associé à un aménagement de sécurité Grand Rue (RD 18)	4 020,00 €	3 015,00 €	
87	MARCOING	la réalisation d'une résine au sol rue de la République (RD 29)	1 400,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €
88	MARESCHE	la requalification de la signalisation verticale rue Léon Malard (RD 173) et rue de Sepmeries (RD 129)	1 410,00 €	1 057,50 €	1 057,50 €
89	MERIGNIES	l'installation de feux à micro régulés au carrefour de la rue de la Rosière et rue de Tenremonde (RD 120)	36 251,30 €	25 000,00 €	25 000,00 €
90	MERVILLE	la réalisation d'éclairage public associé à un passage piéton rue du Général de Gaulle (RD 23)	3 717,50 €	2 788,13 €	2 788,13 €
91	MORBECQUE	la réalisation d'une traversée piétonne avec ilot rue Saint Firmin et Place de l'Hotel de Ville (RD 916)	960,00 €	720,00 €	720,00 €
92	NIEPPE	la requalification de la signalisation verticale route d'Armentières (RD 933)	5 525,00 €	4 143,75 €	42 198,75 €
93		l'application de résine route d'Armentières (RD 933)	18 700,00 €	14 025,00 €	
94		le réaménagement de l'espace public route d'Armentières (RD 933)	128 215,35 €	20 000,00 €	
95		la réalisation de passages piétons route d'Armentières (RD 933)	8 060,00 €	4 030,00 €	
96	NOMAIN	le réaménagement de l'espace public rue du Rapon (RD 127)	33 490,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
97	NOYELLES-SUR-SAMBRE	la réalisation d'un plateau ralentisseur à l'intersection de la rue du Marais et Grand Rue (RD 959)	54 980,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
98	OISY	l'installation de feux tricolores rue Martial Régnier et rue Gènes de Boiseville (RD 123)	60 078,60 €	30 000,00 €	30 000,00 €

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
99	POIX-DU-NORD	l'installation de signalisation renforcée à Leds rues de Wareennes et Pasteur (RD 100)	12 080,00 €	9 060,00 €	11 829,80 €
100		la réalisation de passages piétons rue Pasteur (RD 100)	5 539,60 €	2 769,80 €	
101	PROUVY	la réalisation de 3 plateaux ralentisseurs rues de l'Aérodrome, de l'Egalité, de la Mairie (RD 70)	16 250,00 €	12 187,50 €	37 353,50 €
102		l'installation de feux tricolores rue de l'Aérodrome (RD 70)	26 888,00 €	20 166,00 €	
103		la réalisation d'éclairage public associé à un passage piéton rues de l'Aérodrome, de l'Egalité, de la Mairie (RD 70)	6 974,00 €	5 000,00 €	
104	PROVILLE	l'installation de signalisation renforcée à Leds rue de Noyelles (RD29)	8 550,00 €	6 412,50 €	28 812,50 €
105		l'application de résine rue de Noyelles (RD29)	23 200,00 €	17 400,00 €	
106		la réalisation de passages piétons rue de Noyelles (RD29)	10 820,00 €	5 000,00 €	
107	RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE	l'installation de signalisation renforcée à Leds Route d'Arras (RD 639)	7 000,00 €	5 250,00 €	10 725,00 €
108		la requalification de la signalisation verticale Route d'Arras (RD 639)	7 300,00 €	5 475,00 €	
109	RECQUIGNIES	la réalisation de passages piétons rue Arnaud Beugnies (RD 336)	3 775,00 €	1 887,50 €	1 887,50 €
110	SAINT-AUBERT	la requalification de la signalisation verticale rues François Mitterrand et Gambetta (RD 45)	773,80 €	580,35 €	580,35 €
111	SARS-ET-ROSIERES	la requalification de la signalisation verticale Rue Bouillon, rue du Pont Noël (RD 158)	4 257,00 €	3 192,75 €	3 192,75 €
112	SIN-LE-NOBLE	la réalisation d'un plateau ralentisseur rue du bois des Retz (RD 58A)	15 055,90 €	11 291,93 €	47 335,43 €
113		la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Paul Foucaut (RD 65)	20 423,00 €	15 317,25 €	
114		la réalisation d'un plateau ralentisseur rue Jean-Baptiste Lebas (RD 58)	27 635,00 €	20 726,25 €	
115	SOMAIN	la réalisation de 2 plateaux ralentisseurs rue Edouard Simon (RD 13)	33 878,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
116	TAISNIERES-SUR-HON	l'installation de feux vert récompense Route de Mons (RD 932)	24 218,80 €	18 164,10 €	18 164,10 €

	Commune	Objet	Montant HT	Subvention du projet	Subvention par commune
117	TEMPLEUVE-EN-PEVELE	la rcréation d'écluse rue de la Quièze (RD 128)	30 078,00 €	22 558,50 €	27 463,50 €
118		la réalisation de 3 passages piétons rue de la Quièze (RD 128)	9 810,00 €	4 905,00 €	
119	TILLOY-LEZ-CAMBRAI	la requalification de la signalisation verticale rue de Marquette (RD 49)	1 258,00 €	943,50 €	3 591,00 €
120		la réalisation de passage piétons rue de Marquette (RD 49)	5 295,00 €	2 647,50 €	
121	TRELON	la rcréation d'écluse rue du Fourneau (RD 963)	18 830,00 €	14 122,50 €	14 122,50 €
122	TROISVILLES	la rcréation de 2 écluses rue de la Sotière et rue du Château d'eau (RD 98)	8 328,00 €	6 246,00 €	6 246,00 €
123	VILLERS-PLOUICH	la requalification de la signalisation verticale rue Peugniez, l'Argillière et Rue de la Vacquerie et de Hurlevent (RD 56 et 89)	1 180,00 €	885,00 €	885,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 181 029,62 €</b>	

**ANNEXE 2 - ASRDA 2023 - SYNTHÈSE DE LA REPARTITION PAR CATEGORIES DE TRAVAUX**

	Catégorie de travaux	Nombre de dossiers subventionnés	Montant des subventions
<b>Favoriser la conduite apaisée</b>			
■ Installation de ralentisseurs de type trapézoïdal	A	2	41 402,50 €
■ Réaménagement ponctuel de la voirie type création d'îlots ou de chicanes(hors éclairage public)	B	12	173 616,13 €
■ Installation d'équipements de régulation (y compris les raccordements et supports)			
- Feux tricolores (répétiteurs piétons et armoire inclus)	C1	3	74 353,50 €
- Feux vert-récompense (répétiteurs piétons et armoire inclus)	C2	4	73 003,83 €
- Feux Micro-régulés (répétiteurs piétons et armoire inclus)	C7	5	104 220,10 €
- Feux d'alerte type R1	C3	3	16 825,00 €
- Radars pédagogiques	C4	0	0
- Signalisation renforcée à Leds	C5	12	71 978,16 €
■ Requalification (fourniture et pose) de la signalisation verticale de police d'un itinéraire sur la base d'un diagnostic photo	H	18	41 771,09 €
■ Amélioration de la lisibilité et de la visibilité des aménagements par marquage au sol spécifique (type résine colorée)	I	11	76 782,33 €
<b>Mise en sécurité des déplacements sur trottoirs ou abords des établissements scolaires ou des établissements recevant du public</b>			
■ Réaménagement de l'espace public avec mise aux normes de l'accessibilité	J	13	188 709,28 €
<b>Eclairage Public</b>			
■ Associé à une traversée piétonne	K	5	21 372,90 €
■ Associé à un aménagement de sécurité	L	1	3 015,00 €
<b>Sécurisation et mise en accessibilité des traversées piétonnes</b>			
■ Mise en place de plateaux surélevés ou création de refuges (hors marquage passage piétons)	D	12	229 410,47 €
■ Traversée piétonne avec îlot refuge, y compris marquage du passage piétons et signalisation de police requise	E	1	720,00 €
■ Réalisation de passages piétons (incluant la signalisation de police requise) et mise en accessibilité des trottoirs	F	21	63 849,33 €

<b>Sécurisation des circulations en deux roues légers</b>			
■ <i>Création d'aménagements cyclables (incluant la signalisation de police requise)</i>			
- <i>Aménagement de type piste ou bande cyclable</i>	G1	0	0
- <i>Aménagement de type "chaussée à voie centrale banalisée" (également appelée "chaucidou"), sous réserve du respect des recommandations existantes, notamment du plafond de trafic (&lt; 5 000 véh./j)</i>	G2	0	0
■ <i>Création de sas vélo (au niveau de carrefour à feux)</i>	G3	0	0
■ <i>Pose d'équipements de jalonnement cyclable</i>	G4	0	0
<b>TOTAL</b>		123	1 181 029,62 €

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 09 octobre 2023**

OBJET : Attribution des aides à la sécurisation des routes départementales en agglomération (ASRDA) pour 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil départemental d'approuver la répartition de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2023, dans le cadre de l'appel à projets réalisé cette année et de régulariser les demandes de prorogations sollicitées par quelques communes. Ces aides sont directement inspirées du dispositif de répartition du produit des amendes de police et permettent de participer au financement d'aménagements de sécurité sur les routes départementales à l'intérieur des agglomérations.

Conformément à la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 (n° DV/2022/490), un budget de 3 000 000 € a été alloué à ces aides.

**1. NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS ET NOMBRE DE DOSSIERS VALIDES.**

86 communes ont déposé au moins un dossier, pour 178 demandes de subventions avec la répartition géographique suivante :

Arrondissement	Avesnes	Cambrai	Douai	Dunkerque	Valenciennes	TOTAL
Nombre de communes déposant au moins un dossier	21	24	17	17	7	86
Nombre de dossiers déposés	36	67	29	34	12	178

Après instruction, il apparaît que 123 demandes sont recevables puisque 15 demandes concernent des travaux non éligibles.

Par ailleurs, il est à noter que parmi l'ensemble des demandes recevables et afin de subventionner au mieux les communes, 40 demandes également déposées dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police seront subventionnées par ce biais.

**2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET PAR CATÉGORIE DE TRAVAUX DES DOSSIERS ÉLIGIBLES**

Les 123 demandes restantes représentent un montant total d'aides sollicitées de 1 181 029,62 € avec la répartition suivante :

Arrondissement	Avesnes	Cambrai	Douai	Dunkerque	Valenciennes	TOTAL
Nombre de communes	16	21	15	8	6	66
Nombre de	26	48	19	22	8	123

dossiers						
Montant potentiel de subvention	327 746,42 €	277 914,95 €	293 237,43 €	170 411,07 €	111 719,75 €	1 181 029,62 €

La répartition par catégorie de travaux est jointe, pour information, en annexe n°2 au rapport.

### 3. RÉGULARISATION DES DEMANDES DE PROROGATION

Les travaux subventionnés dans le cadre des aides à la sécurisation des routes départementales en agglomération 2022 devaient être réalisés avant le 30 juin 2023.

Toutefois, 2 communes ont eu des difficultés importantes pour programmer les travaux avec les entreprises.

Une prorogation du délai de réalisation des travaux jusqu'au 31 décembre 2024 est ainsi nécessaire pour les communes de Noyelles-sur-Sambre et de Maubeuge, qui n'ont pas encore pu engager les travaux.

	Communes	Intitulé du projet	Subvention
1	NOYELLES-SUR-SAMBRE	l'installation de feux micro-régulés Grand Rue (RD 959)	20 100,00 €
2		l'installation de feux verts récompense Grand Rue (RD 959)	19 725,00 €
3		la réalisation de chicanes Grand Rue (RD 959)	8 831,25 €
4		l'installation de feux micro-régulés Grand Rue (RD 959)	19 725,00 €
5		la réalisation de plateaux Grand Rue (RD 959)	25 000,00 €
6		la création d'une écluse Grand Rue (RD 959)	3 525,00 €
7	MAUBEUGE	la création d'aménagements cyclables rue de la Gare (RD 902)	18 502,50 €
8		la création d'aménagements cyclables boulevard de l'Europe (RD 902)	50 000,00 €
9		l'installation de feux tricolores route de Feignies (RD 105)	20 505,00 €
10		l'installation de signalisation renforcée à Leds route de Feignies (RD 105)	3 795,00 €
11		le réaménagement de l'espace public route de Feignies (RD 105)	20 000,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>209 708,75 €</b>

Cette prorogation permettra à ces 2 communes, dont les demandes ont été retenues lors de l'appel à projets de 2022, de pouvoir organiser les travaux dans de bonnes conditions.

Les arrêtés d'attribution seront modifiés en conséquence pour allonger le délai de démarrage des travaux jusqu'au 31 décembre 2024.

Je propose au Conseil départemental :

- d'approuver la répartition de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2023 pour un montant de 1 181 029,62 €, conformément au tableau joint en annexe 1 du présent rapport ;
- d'approuver la prorogation des subventions relatives à l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour 2022 jusqu'au 31 décembre 2024, pour les commune de Noyelles-sur-Sambre et de Maubeuge ;
- de m'autoriser à signer les actes correspondants.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
25005OP002	25005E04	18 000 000	2 318 169,04	1 181 029,62

Christian POIRET  
Président du Département du Nord